

Madame Katja Krüger
Conseillère municipale
Déléguée aux Temps de la ville

le 15 septembre 2014

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

k.kruger@ville-rennes.fr

Conseil municipal du 15 septembre 2014

Intervention de Katja Krüger à propos de la rentrée scolaire à Rennes

Cette délibération concernant les ateliers périscolaires est l'occasion de quelques mots sur la rentrée 2014.

Dans l'ensemble, celle-ci s'est bien passée et si nous pouvons nous en réjouir, nous n'en resterons pas moins vigilants sur le déroulement des premières semaines de cours dans chaque école de notre ville.

Les questionnaires concernant la mise en place de la semaine des quatre jours et demi sont en cours de dépouillement et d'analyse : les conclusions qu'ils apporteront seront beaucoup plus utiles pour améliorer la qualité de nos écoles que les déclarations catastrophistes de certains de nos collègues.

Nous avons eu raison, je le pense, de réorganiser le temps scolaire dès la rentrée 2013, de mettre en place le comité de suivi. À ce sujet, il est nécessaire de rappeler que la concertation est déjà ancienne à Rennes où des expérimentations ont été menées sur plusieurs groupes scolaires. Le bureau des temps avait rendu un rapport intitulé « refonte des rythmes scolaires/ propositions de méthodologie » : celui-ci date de septembre 2012, soit un an avant la mise en place de la réforme dans notre ville.

Nous ne partions pas de rien et c'est ce qui nous a permis de prendre de l'avance sur bien d'autres communes de notre pays.

Je voulais aussi dire que nous pouvons mieux faire et que nous sommes déterminés à faire mieux : nous restons mobilisés pour l'école.

Je pense en particulier à la scolarisation des enfants de deux ans. La loi de refondation de l'École évoque « les conditions éducatives et pédagogiques adaptées aux enfants de 2-3 ans visant leur développement moteur, sensoriel et cognitif ».

C'est une avancée mais il reste beaucoup à faire pour que tous les enfants dont les parents le souhaitent soient effectivement accueillis dès deux ans, quel que soit leur lieu d'habitation. Ouvrir d'avantage l'école à ces enfants, ça doit être l'adapter aux spécificités de leur âge, en développant notamment les classes passerelles : nombre d'enfants réduit par classe, pédagogie

adaptée, intervention de professionnels de la petite enfance.

Nous portons d'autant plus ces exigences que les inégalités scolaires se forment dès le plus jeune âge.

Je voulais aussi rappeler notre exigence à propos de l'école Carle Bahon où il était projeté de fermer une classe. Les élus du groupe communiste étaient intervenus à plusieurs reprises au sujet de la spécificité des enfants sourds accueillis dans cette école ; les parents s'étaient mobilisés et notre conseil municipal avait interpellé l'inspection académique. Tout ceci aura été utile pour que la décision de maintien soit finalement prise.

En guise de conclusion, je voudrais revenir sur le solde positif des élèves inscrits dans nos écoles publiques en cette rentrée 2014. Il y a 300 élèves de plus et cette tendance à l'augmentation est régulière depuis plusieurs mois de septembre.

Certes, la qualité et la quantité de nos politiques en faveur des enfants et des jeunes ne sont pas les seuls déterminants qui amènent les familles à s'installer à Rennes ou à y rester, il y aussi l'emploi par exemple et bien sûr le prix des loyers ou des m².

Il n'en demeure pas moins qu'une ville qui s'investit dans l'éducation et dans les crèches et aussi dans l'accès aux loisirs, à la culture et au sport pour les plus jeunes pèse dans le choix des familles de s'y installer.

C'est un encouragement pour conforter et amplifier nos politiques familiales, nos politiques éducatrices, des délibérations vont dans ce sens comme celle que nous nous apprêtons à voter.